



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

**Direction de la coordination
et de l'appui territorial**

Bureau des enquêtes publiques et de l'environnement

Metz, le **10 7 OCT. 2024**

Affaire suivie par :Brigitte Becker
Tél : 03.87.34.88.94
brigitte.becker@moselle.gouv.fr

Le préfet de la Moselle

à

Monsieur le maire de
- Petite-Roselle
- Forbach
- Morsbach
- Stiring-Wendel

Objet : Modification de la centrale thermique pour déchets de Velsen (Allemagne) – Construction et exploitation d'une nouvelle installation de traitement biologique des déchets – Consultation du public transfrontalière du 24 octobre au 25 novembre 2024

P.J. : 1 avis à afficher

Par courrier du 10 octobre 2023, complété le 26 septembre 2024, la société AVA Velsen GmbH a déposé, auprès du ministère de l'environnement, du climat, de la mobilité, de l'agriculture et de la protection des consommateurs de la Sarre, le dossier de demande d'autorisation environnementale visé en objet.

En application des dispositions de la loi fédérale sur la protection contre les nuisances, le dossier peut faire l'objet d'une consultation du public transfrontalière. Celle-ci aura lieu du **24 octobre 2024 au 25 novembre 2024** inclus, par voie dématérialisée.

À cette fin, je vous prie de trouver ci-joint un avis qu'il convient d'afficher dès réception et pendant toute la durée de la consultation, sur les lieux habituels d'information du public.

Le dossier est consultable et téléchargeable :

- sur le site internet de la préfecture de la Moselle www.moselle.gouv.fr – Publications – Publicité légale installations classées et hors installations classées – Arrondissement de Forbach – Boulay-Moselle ;
- sur le site internet du ministère sarrois susvisé à l'adresse suivante : <https://www.saarland.de/mukmav/DE/portale/immissionsschutz/aktuelles/offenlagen>.

Il est également consultable dans les mairies de Sarrebruck, Großrosseln, Wadgassen et au ministère sarrois susvisé.

Le public pourra formuler ses observations par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr ou directement à l'adresse mise en place par le ministère sarrois susvisé : Bimschg-Einwendungen@umwelt.saarland.de.

Par ailleurs, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre avis sur ce dossier avant la fin de la consultation publique, soit au plus tard le 25 novembre 2024.

Pour le préfet et par délégation,
la cheffe de bureau

Pauline François

Copie pour information à M. le sous-préfet de Forbach - Boulay-Moselle

9, place de la préfecture - BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1- tel : 03.87.34.87.34
www.moselle.gouv.fr

Accueil du public – renseignements généraux : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00